

MESURES DE PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

1- LES ZONES A RISQUE

Chine – Singapour - Corée du Sud - régions de Lombardie et de Vénétie en Italie (Italie du nord) - Iran

2- VOTRE SALARIÉ RENTRE D'UNE ZONE A RISQUE

Le gouvernement appelle les Français de retour d'une zone à risque à ne pas retourner travailler avant 14 jours, le temps nécessaire à l'apparition de symptômes du coronavirus.

Ceux qui le peuvent doivent privilégier le télétravail. Pour les autres, ils pourront bénéficier de 20 journées d'indemnisation versées par l'Assurance Maladie. C'est un médecin de l'Agence régionale de santé (ARS) qui prescrira l'arrêt de travail. L'indemnisation de l'arrêt de travail est également ouverte à ceux qui n'ont pas encore assez cotisé à l'Assurance Maladie pour ouvrir droit à des indemnités de sécurité sociale en cas de maladie.

3- UN LICENCIÉ RENTRE D'UNE ZONE A RISQUE

L'association doit lui demander de ne pas se rendre aux séances pendant une durée minimum de 14 jours.

4- QUELQUES CONSEILS POUR TOUS

Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour se protéger et protéger son entourage :

- Se laver les mains régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Porter un masque quand on est malade.
- Eviter de se faire la bise ou de se serrer la main.

Une plateforme du gouvernement pour répondre aux questions sur le Coronavirus :

Tél : 0800 130 000

Site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Conseil au retour d'une zone à risque, dans les 14 jours suivants votre voyage :

- Surveillez votre température 2 fois par jour.
- Portez un masque chirurgical en présence de votre entourage et en dehors du domicile.
- Réduisez les activités non indispensables (cinéma, restaurant, soirées...) et la fréquentation de lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, établissements d'hébergement pour personnes âgées...).
- Lavez-vous les mains régulièrement

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

Contactez rapidement le SAMU centre 15 en signalant votre voyage

- Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital

Source : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>